

États financiers semestriels consolidés résumés

1^{er} semestre clos le 30 juin 2018



THE ULTIMATE FLOORING EXPERIENCE

Sommaire général

1.	États financiers semestriels consolidés résumés	1
	Compte de résultat consolidé	1
	État du résultat global consolidé	2
	État de la situation financière consolidée	3
	Tableau des flux de trésorerie consolidés	4
	Tableau de variation des capitaux propres	5
Note 1	Base de préparation	6
1.1	Informations générales	6
1.2	Principales méthodes comptables	6
1.3	Saisonnalité et fait important	8
Note 2	Évolutions du périmètre de consolidation	9
Note 3	Données opérationnelles	10
3.1	Éléments du compte de résultat	10
3.2	Information sectorielle	11
3.3	Évolution du fond de roulement	11
3.4	Cash-flow opérationnel net	11
Note 4	Avantages du personnel	12
Note 5	Immobilisations incorporelles et corporelles	13
5.1	Écart d'acquisition (goodwill)	13
5.2	Immobilisations incorporelles et corporelles	13
5.3	Dépréciation d'actifs	13
Note 6	Provisions	14
6.1	Provisions	14
6.2	Passifs éventuels	14
Note 7	Financements et instruments financiers	15
7.1	Résultat financier	15
7.2	Endettement net – emprunts et dettes portant intérêts	15
Note 8	Impôt sur le résultat	19
8.1	Charge d'impôt	19
Note 9	Capitaux propres et résultat par action	20
9.1	Capital social	20
9.2	Résultat par action et dividendes	20
Note 10	Parties liées	21
10.1	Coentreprises	21
10.2	Les principaux actionnaires	21
10.3	Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance	21
Note 11	Événements postérieurs à la clôture	21
2.	Rapport des commissaires aux comptes	22

1. États financiers semestriels consolidés résumés

Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros, sauf mention contraire.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Chiffre d'affaires net		1 317,3	1 364,0
Coût de revient des ventes		(995,8)	(1 001,7)
Marge brute		321,5	362,3
Autres produits opérationnels		5,8	16,9
Frais commerciaux		(162,6)	(163,2)
Frais de recherche et de développement		(19,9)	(19,6)
Frais généraux et administratifs		(89,1)	(103,7)
Autres charges opérationnelles		(7,3)	(156,4)
Résultat d'exploitation	(3)	48,4	(63,7)
Produits financiers		0,4	0,7
Charges financières		(12,1)	(12,9)
Résultat financier	(7)	(11,7)	(12,2)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (net d'impôt)		0,4	1,3
Résultat avant impôt		37,1	(74,6)
Impôt sur le résultat	(8)	(8,0)	(22,9)
Résultat net des activités poursuivies		29,1	(97,5)
Bénéfice (perte) réalisé sur les activités abandonnées (net d'impôt)			
Résultat net de la période		29,1	(97,5)
Attribuable aux :			
Actionnaires de la Société mère		28,7	(97,9)
Participations ne donnant pas le contrôle		0,4	0,4
Résultat net de la période		29,1	(97,5)
Résultat par action :			
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	(9)	0,45	(1,55)
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	(9)	0,45	(1,54)

État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Résultat net de la période	29,1	(97,5)
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion résultant des activités à l'étranger	5,5	(48,1)
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(0,1)	-
Charge d'impôt	-	-
Retraitement IFRS 9	(0,3)	-
Autres éléments du résultat global ultérieurement reclassés au résultat	5,1	(48,1)
Gains et pertes actuariels sur les engagements de retraite et assimilés	1,4	2,8
Autres éléments du résultat global	-	-
Charge d'impôt	(0,2)	(1,0)
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement au résultat	1,2	1,8
Autres éléments de résultat global de la période, nets d'impôt	6,3	(46,3)
Total du résultat global de la période	35,4	(143,8)
Attribuable aux :		
Actionnaires de la Société mère	35,3	(144,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,2
Total du résultat global de la période	35,4	(143,8)

État de la situation financière consolidée

Actifs

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	31 décembre 2017
Écart d'acquisition (<i>goodwill</i>)	(5)	525,7	510,5
Immobilisations incorporelles	(5)	86,2	91,4
Immobilisations corporelles	(5)	466,4	467,4
Autres actifs financiers		30,2	31,7
Impôts différés actifs		80,4	80,1
Autres actifs immobilisés		-	-
Total des actifs non courants		1 188,9	1 181,1
Stocks		477,3	404,2
Clients et comptes rattachés		470,0	356,2
Autres créances		77,8	76,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7)	98,7	114,7
Total des actifs courants		1 123,8	952,0
Total des actifs		2 312,7	2 133,1

Capitaux propres et passifs

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	31 décembre 2017
Capital social	(9)	318,6	318,6
Primes et réserves consolidées		145,8	145,8
Report à nouveau		280,3	352,7
Résultat de la période (part du Groupe)		28,7	(38,7)
Capitaux propres (part du Groupe)		773,4	778,4
Participations ne donnant pas le contrôle		2,3	2,2
Total des capitaux propres		775,7	780,6
Dettes financières	(7)	683,5	594,1
Autres dettes		0,5	0,5
Impôts différés passifs		35,2	37,8
Provisions pour retraites et assimilés	(4)	132,5	135,4
Autres provisions long terme	(6)	47,4	49,7
Total des passifs non courants		899,1	817,5
Fournisseurs et comptes rattachés		367,2	288,9
Autres dettes		186,9	197,4
Dettes financières et découverts bancaires	(7)	9,4	12,3
Autres dettes financières		42,8	7,0
Autres provisions court terme	(6)	31,6	29,4
Total des passifs courants		637,9	535,0
Total des capitaux propres et des passifs		2 312,7	2 133,1

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de la période avant impôt		37,1	(74,6)
Ajustements pour :			
Amortissements et pertes de valeur		59,1	60,1
(Bénéfice)/Perte sur cessions d'immobilisations		0,0	(0,4)
Frais financiers nets		11,7	12,2
Variation des provisions et autres éléments n'impactant pas la trésorerie		(0,4)	158,7
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (nette d'impôt)		(0,4)	(1,3)
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du fonds de roulement		107,1	154,7
Variation positive (-)/négative (+) des clients et comptes rattachés		(109,4)	(122,9)
Variation positive (-)/négative (+) des autres créances		(3,1)	(5,7)
Variation positive (-)/négative (+) des stocks		(71,1)	(60,7)
Variation positive (+)/négative (-) des fournisseurs et comptes rattachés		74,7	68,5
Variation positive (+)/négative (-) des autres dettes		(9,8)	(10,5)
Variation du fonds de roulement		(118,7)	(131,3)
Trésorerie liée à l'exploitation	(3)	(11,6)	23,4
Intérêts (nets) payés		(9,4)	(7,0)
Impôts (nets) payés		(8,2)	(23,0)
Divers		(2,0)	(2,2)
Autres éléments opérationnels		(19,6)	(32,2)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		(31,2)	(8,8)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement			
Acquisitions de filiales, nette de la trésorerie acquise	(2)	(10,0)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	(52,3)	(45,5)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(5)	0,8	0,6
Impact de la variation de périmètre		0,0	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(61,5)	(44,9)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement			
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-	(0,5)
Souscription d'emprunts		121,6	369,8
Remboursement des prêts et emprunts		(39,0)	(221,3)
Remboursement du principal (loyers de crédit-bail)		(0,4)	(0,6)
Acquisitions/Cessions d'actions d'autocontrôle		(4,9)	-
Dividendes versés		(0,0)	(0,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		77,3	147,0
Variation nette des éléments de trésorerie		(15,4)	93,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période		114,7	93,1
Impact des variations de taux de change sur les liquidités détenues		(0,6)	(1,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période		98,7	184,6

Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Primes d'émissions et réserves	Réserves de conversion	Réserves	Total des capitaux propres (part du Groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2017	318,6	145,8	21,4	447,1	932,9	2,3	935,2
Résultat net de la période	-	-	-	(97,9)	(97,9)	0,4	(97,5)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	(47,9)	1,8	(46,1)	(0,2)	(46,3)
Total du résultat global de la période	-	-	(47,9)	(96,1)	(144,0)	0,2	(143,8)
Dividendes	-	-	-	(38,0)	(38,0)	(0,4)	(38,4)
Actions propres (acquises)/cédées	-	-	-	(0,5)	(0,5)	-	(0,5)
Rémunération en actions	-	-	-	11,9	11,9	-	11,9
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(0,8)	(0,8)	-	(0,8)
Au 30 juin 2017	318,6	145,8	(26,5)	323,6	761,5	2,1	763,6
Résultat net de la période	-	-	-	59,2	59,2	0,3	59,5
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	(28,9)	(1,8)	(30,7)	(0,2)	(30,9)
Total du résultat global de la période	-	-	(28,9)	57,4	28,5	0,1	28,6
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres (acquises)/cédées	-	-	-	(1,0)	(1,0)	-	(1,0)
Rémunération en actions	-	-	-	(6,8)	(6,8)	-	(6,8)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(3,8)	(3,8)	-	(3,8)
Divers	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2017	318,6	145,8	(55,4)	369,4	778,4	2,2	780,6
Résultat net de la période	-	-	-	28,7	28,7	0,4	29,1
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	5,8	1,1	6,9	(0,3)	6,6
Retraitement IFRS 9	-	-	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,3)
Total du résultat global de la période	-	-	5,8	29,5	35,3	0,1	35,4
Dividendes	-	-	-	(37,9)	(37,9)	-	(37,9)
Actions propres (acquises)/cédées	-	-	-	(4,9)	(4,9)	-	(4,9)
Rémunération en actions	-	-	-	2,1	2,1	-	2,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement IFRS 9	-	-	-	0,3	0,3	-	0,3
Divers	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
Au 30 juin 2018	318,6	145,8	(49,6)	358,6	773,4	2,3	775,7

Note 1 > Base de préparation

1.1 Informations générales

Les états financiers semestriels consolidés résumés de Tarkett pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2018 reflètent la situation comptable de Tarkett et ses filiales (ci-après, le « Groupe ») ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises.

Le Groupe est l'un des leaders mondiaux des revêtements de sol et des surfaces sportives, offrant des solutions intégrées à destination des professionnels et des consommateurs sur les marchés résidentiel et commercial.

Le Groupe a été introduit en bourse le 21 novembre 2013.

Le Groupe a son siège social au 1 Terrasse Bellini – Tour Initiale – 92919 Paris-La Défense, France.

Les états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Directoire du 25 juillet 2018.

1.2 Principales méthodes comptables

1.2.1 Déclaration de conformité et référentiel applicable

Les états financiers semestriels consolidés résumés du Groupe ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ». Conformément à IAS 34, les annexes ne traitent que des faits importants survenus pendant le premier semestre 2018, et ne présentent pas l'ensemble des informations requises pour des états financiers annuels complets. Elles doivent par conséquent être lues conjointement avec les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017.

a) Amendements, nouvelles normes et révisions des normes en vigueur et interprétations appliqués sur l'exercice

Les nouvelles normes publiées appliquées par le Groupe sur l'exercice sont les suivantes :

- > IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients.

Le 22 septembre 2016, l'Union Européenne a adopté la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018. Les amendements associés ont été adoptés le 31 octobre 2017 et seront applicables à la même date que la norme IFRS 15.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients » remplace les normes IAS 18 « Produit des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations liées. Elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et comprend de nouveaux principes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et la segmentation des contrats en obligations de performance.

La norme comprend de nouveaux principes pour la reconnaissance des revenus, ainsi que de nouvelles dispositions quant aux informations à fournir en annexe. Elle établit comme principe que la comptabilisation des produits doit traduire le

transfert au client du contrôle d'un bien ou d'un service, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit lorsque les obligations contractuelles sont satisfaites.

Tarkett développe, fabrique et commercialise des revêtements de sol et des surfaces sportives à destination des professionnels et des consommateurs sur les marchés résidentiel et commercial.

Un processus de revue exhaustif a été mis en œuvre par le Groupe et appliqué à l'ensemble des sources de revenus afin d'identifier, recenser et valoriser les éventuels impacts de la norme sur la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Le Groupe a segmenté son analyse en fonction de ses deux secteurs d'activité : les revêtements de sol, et les surfaces sportives.

Pour chacune de ses activités le Groupe a appliqué et analysé la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'aide du modèle en cinq étapes défini par la norme. L'objectif était d'identifier les éventuelles différences avec les principes existants de comptabilisation du chiffre d'affaires du Groupe et les nouvelles modalités de comptabilisation énoncées par la norme IFRS 15. Ce processus a permis de confirmer l'absence d'impact significatif dans les comptes consolidés du Groupe au regard des règles comptables actuelles.

L'activité revêtements de sol est la principale activité du Groupe. Les contrats conclus par le groupe portent sur la fourniture de produits identifiables et distincts constituant la principale obligation de performance. Aucun contrat long terme significatif n'a été identifié. Le Groupe agit en son propre nom et non en tant que mandataire. Les conditions générales de ventes prévoient un paiement dans un délai inférieur à un an et le Groupe n'offre pas de variable de financement nécessitant une comptabilisation spécifique au regard de la norme IFRS 15. Tarkett ne vend pas d'extension de garantie sur ses produits, la garantie n'est donc pas considérée comme un service distinct et est comptabilisée au regard de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Dans le cadre de l'activité revêtements de sol, les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle inhérent aux obligations de prestations a été transféré au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts associés et le retour possible des marchandises peuvent être mesurés et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. De manière générale, le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la livraison des obligations de performance.

Compte tenu de la nature des produits et des conditions générales de vente, les ventes sont enregistrées, le plus souvent à la date à laquelle les produits quittent les entrepôts du Groupe ou à la livraison si Tarkett est responsable du transport des produits.

L'activité Surfaces Sportives est composée de la vente des produits directement aux distributeurs et la vente de contrats d'installation (incluant la fourniture des surfaces sportives). La vente directe des produits aux distributeurs suit les mêmes règles Groupe de comptabilisation de revenus que celles énoncées pour l'activité revêtement de sol. Concernant les contrats d'installation, le Groupe ne réalise pas l'installation sans la fourniture des surfaces sportives et considère la fourniture des produits et l'installation comme une seule et

même obligation de performance. Les conditions générales de vente des contrats n'offrent pas de variable de financement ou de composantes de financements particulières.

Tarkett ne vend pas d'extension de garantie sur ces installations, la garantie n'est donc pas considérée comme un service distinct et est comptabilisée au regard de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Dans le cadre de l'activité Surfaces Sportives, les produits provenant des prestations de service ou des contrats de construction sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le chiffre d'affaires est reconnu à mesure que les obligations de performance sont remplies. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. L'utilisation de la méthode du pourcentage à l'avancement nécessite la conformité à l'une des trois conditions préalables prévues par la norme IFRS 15.

En application de l'alinéa 35 (c) de la norme, le Groupe comptabilise les produits progressivement dans la mesure où :

- l'actif créé par la prestation du groupe Tarkett n'a pas d'autre utilisation que celle prévue par le contrat ; et
- le Groupe a un droit exécutoire au paiement de la prestation réalisée à date.

Par conséquent, le Groupe considère que la mise en œuvre d'IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

➤ IFRS 9 : Instruments financiers.

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » adoptée par l'Union Européenne en date du 22 novembre 2016, remplace à compter du 1^{er} janvier 2018 la norme IAS 39 « Instruments financiers ».

La norme IFRS 9 fait l'objet d'une application rétrospective avec effets au 1^{er} janvier 2018. L'exercice comparatif 2017 n'a pas été retraité comme autorisé par la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 comporte trois phases :

- Phase 1 - « Classement et évaluation des instruments financiers »,
- Phase 2 - « Dépréciation des actifs financiers »,
- Phase 3 - « Opérations de couverture hors macro-couverture ».

Phase 1 « Classement et évaluation des instruments financiers »

Les nouvelles catégories des actifs financiers introduites par IFRS 9 sont sans impact sur le mode de comptabilisation des actifs financiers détenus par Tarkett au 1^{er} janvier 2018.

Le tableau ci-dessous présente la classification des actifs et passifs financiers du Groupe suivant l'ancienne norme IAS 39 et selon la nouvelle norme IFRS 9 :

Au 1 ^{er} janvier 2018 (en millions d'euros)	Classification initiale selon IAS 39	Nouvelle classification selon IFRS 9	Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2018 selon IAS 39	Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2018 selon IFRS 9
Actifs financiers non courants au coût amorti	Prêts et créances	Coût amorti	9,3	9,3
Actifs financiers non courants évalués à la juste valeur	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	22,3	22,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	114,7	114,7
Prêts et emprunts	Passifs au coût amorti	Coût amorti	606,5	606,5

Les évolutions apportées par IFRS 9 aux modalités de comptabilisation des restructurations de dettes sont sans impact pour le Groupe car il n'existe pas de dettes au 1^{er} janvier 2018 ayant fait l'objet d'une restructuration traitée comptablement comme une « modification de dette » (vs. extinction de dette).

Ainsi, l'application de la phase 1 de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2018.

Phase 2 « Dépréciation des actifs financiers »

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation des actifs financiers qui est fondée sur les pertes attendues alors que la norme IAS 39 était fondée sur un modèle de pertes avérées (comptabilisation d'une dépréciation uniquement suite à la survenance d'un événement de crédit : retard de paiement, détérioration significative de la qualité de crédit). L'application du modèle IFRS 9 conduit à anticiper le rythme de comptabilisation des dépréciations sur les actifs financiers évalués au bilan au coût amorti.

Pour les actifs financiers non courants évalués au coût amorti, la dépréciation a été appréciée de manière individuelle en tenant compte du profil de risque de la contrepartie et des garanties obtenues. Lors de la comptabilisation initiale de ces actifs

financiers non courants, une dépréciation est systématiquement reconnue à hauteur des pertes de crédit attendues résultant d'événements pouvant survenir dans les douze prochains mois. En cas de dégradation significative de la qualité de crédit de la contrepartie, la dépréciation initiale est complétée pour couvrir la totalité des pertes attendues sur la maturité résiduelle de la créance.

Pour les créances commerciales, le Groupe a effectué une revue de ses créances clients de manière individuelle en tenant compte de la probabilité de défaut des contreparties ainsi que le niveau de couverture de ces créances et a utilisé la méthode simplifiée consistant à provisionner les pertes attendues sur la maturité résiduelle des créances.

Sur base des travaux réalisés et au regard des dispositifs de gestion du risque de crédit mis en place par le Groupe, l'application du modèle de pertes de crédit attendues n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, les impacts de première application du volet dépréciation de la norme IFRS 9 ne sont pas significatifs et n'ont pas été comptabilisés dans les capitaux propres du Groupe au 1^{er} janvier 2018.

Phase 3 « Opérations de couverture hors macro-couverture »

Les modifications apportées par IFRS 9 sur la comptabilité de couverture ont principalement pour objet de rapprocher les règles de comptabilisation de la gestion des risques des entreprises.

Les impacts de la première application de la norme IFRS 9 dans les comptes du Groupe concernent notamment la méthode de comptabilisation de la valeur temps des options de change et des options de taux d'intérêt.

Les ajustements de valeur temps constatés pendant la vie de l'option sont désormais comptabilisés en contrepartie des autres éléments du résultat global. La prime initiale de l'option est (i) soit recyclée en résultat au moment où la transaction couverte impacte le résultat lorsque l'élément couvert est lié à une transaction (couvertures de change opérationnelles), (ii) soit amortie en résultat sur la durée de la couverture lorsque l'élément couvert est lié à une période de temps (couvertures de taux).

Les impacts de la première application de la norme ont été retraités dans les capitaux propres d'ouverture du Groupe au 1^{er} janvier 2018 et représentent un montant total net de 0.3 millions d'euros.

- Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2018, le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 22 : Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée et l'amendement à la norme IFRS 2 : Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Leurs impacts ne sont pas significatifs.

b) Adoption anticipée des nouvelles normes ou interprétations sur l'exercice

Aucune nouvelle norme ou interprétation n'a été appliquée par anticipation par le Groupe sur l'exercice.

c) Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Les nouvelles normes publiées non appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- IFRS 16 : Contrats de locations. Le 16 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de

location financement ». Cette norme, applicable au 1^{er} janvier 2019 (ou 2018, par anticipation) et adoptée par l'Union Européenne, impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 c'est-à-dire comptabiliser un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Une première phase du projet a porté en 2017 sur le recensement des contrats de location dans le Groupe ainsi que la collecte des données nécessaires à l'estimation précise de l'impact sur le bilan.

Le recensement des contrats a été poursuivi en 2018 et l'estimation des impacts est en cours de finalisation.

Le Groupe déploie actuellement un système d'information dédié afin de générer les écritures comptables associées à cette norme.

Le Groupe prévoit d'appliquer IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 selon la méthode « rétrospective simplifiée ».

1.3 Saisonnalité et fait important

L'activité du Groupe est caractérisée par un effet de saisonnalité significatif. Le premier semestre est structurellement moins important que le second, compte tenu des conditions climatiques plus favorables à l'industrie du bâtiment et aux activités d'installation extérieures, ainsi qu'à la meilleure disponibilité de certains bâtiments pour la rénovation (écoles, universités).

Par conséquent, le résultat d'exploitation du premier semestre 2018 n'est pas nécessairement indicatif des résultats à attendre pour l'exercice 2018 dans son intégralité.

Une provision d'un montant de 150 millions d'euros avait été constituée dans les comptes au 30 juin 2017 dans le cadre de la procédure devant l'Autorité de la concurrence française. Le résultat net du Groupe au 30 juin 2017 ressortait à (97,5) millions d'euros. Dans sa décision du 18 octobre 2017 n°17-D-20, l'Autorité de la concurrence a fixé le montant de la sanction pécuniaire à 165 millions d'euros. Le Groupe a comptabilisé une charge additionnelle de 15 millions d'euros au quatrième trimestre 2017. Ces montants ont été comptabilisés en « autres charges opérationnelles ». Le règlement de l'intégralité du montant de l'amende est intervenu en décembre 2017.

Note 2 > Évolutions du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Tarkett est le suivant :

Nombre de sociétés	31 décembre 2017	Fusions	Acquisitions	Liquidations	30 juin 2018
Sociétés consolidées en intégration globale	78	(2)	-	-	76
Sociétés consolidées par mise en équivalence	1	-	-	-	1
Total	79	(2)	-	-	77

2.1.1 Opérations réalisées sur l'exercice 2018

a) Fusions

En 2018, au Pays-Bas, la société Tarkett Sports BV a absorbé la société FieldTurf Benelux BV. Par ailleurs, en Belgique, la société Tarkett NV a absorbé la société Tarkett Belux.

b) Création

Début février 2018, Tarkett a créé par l'intermédiaire de sa filiale FieldTurf Tarkett SAS la société FieldTurf Tarkett Australia qui a acquis en février 2018 les actifs de la société Grassman, un spécialiste australien de gazon synthétique.

2.1.2 Opérations réalisées sur l'exercice 2017

a) Fusions

En 2017, au Canada, la société Tandus Centiva Limited a absorbé les sociétés Nova Scotia Limited et Tandus Centiva GP.

En Serbie, la société Tarkett DOO Backa Palancka a absorbé les sociétés Sintelon RS DOO Backa Palancka et Sintelon DOO Backa Palancka.

Par ailleurs, en France, la société Tarkett France a absorbé Desso SAS.

Enfin, aux États-Unis, les sociétés Tarkett Finance Inc. et Domco Products Texas Inc. ont respectivement absorbé Tarkett Entreprises Inc. et Texas Tile Manufacturing LLC.

b) Options de rachat

En novembre 2017, l'engagement de rachat des intérêts minoritaires (49 %) de la société FieldTurf Benelux B.V. a été exercé. La société FieldTurf Benelux B.V. était déjà consolidée en intégration globale.

En décembre 2017, l'engagement de rachat des intérêts minoritaires (49 %) de la société Morton Extrusions Technik (M.E.T GmbH) a été exercé. La société Morton Extrusions Technik (M.E.T GmbH) était déjà consolidée en intégration globale.

Note 3 > Données opérationnelles

3.1 Éléments du compte de résultat

L'EBITDA ajusté constitue un indicateur clé pour le Groupe lui permettant de mesurer la performance de son exploitation courante.

Il est défini en prenant le résultat d'exploitation avant dépréciations et amortissements, et en retraitant les produits et charges suivants :

- > les coûts de restructuration visant à accroître la rentabilité future du Groupe ;
- > les plus-values et moins-values réalisées sur des cessions significatives d'actifs ;
- > les provisions pour perte de valeur et les reprises de provisions basées uniquement sur les tests de perte de valeur réalisés par le Groupe ;
- > les coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations juridiques, incluant les honoraires juridiques, les coûts d'acquisition, les honoraires de conseils et autres ajustements ;
- > les dépenses liées aux paiements en actions considérés comme des éléments exceptionnels et sans contrepartie en trésorerie ;
- > d'autres éléments ponctuels, considérés comme exceptionnels par nature.

(en millions d'euros)

	Janvier - Juin 2018	Dont ajustements					Janvier - Juin 2018 ajusté
		Restruc- turation	Résultat sur cession d'actifs/perte de valeur	Regrou- pements d'entreprises	Rémunération en actions	Autres	
Chiffre d'affaires net	1 317,3	-	-	-	-	-	1 317,3
Coût de revient des ventes	(995,8)	2,6	-	-	-	-	(993,2)
Marge brute	321,5	2,6	-	-	-	-	324,1
Autres produits opérationnels	5,8	-	-	-	-	-	5,8
Frais commerciaux	(162,6)	0,5	-	-	-	(0,2)	(162,3)
Frais de recherche et de développement	(19,9)	2,1	-	-	-	-	(17,8)
Frais généraux et administratifs	(89,1)	0,3	0,3	0,5	2,1	1,0	(84,9)
Autres charges opérationnelles	(7,3)	0,1	-	0,3	-	-	(6,9)
Résultat d'exploitation (EBIT)	48,4	5,6	0,3	0,8	2,1	0,8	58,0
Dépréciation et amortissements	59,1	(0,7)	(0,3)	-	-	-	58,1
EBITDA	107,5	4,9	-	0,8	2,1	0,8	116,1

(en millions d'euros)

	Janvier - Juin 2017	Dont ajustements					Janvier - Juin 2017 ajusté
		Restruc- turation	Résultat sur cession d'actifs/perte de valeur	Regrou- pements d'entreprises	Rémunération en actions	Autres ⁽¹⁾	
Chiffre d'affaires net	1 364,0	-	-	-	-	-	1 364,0
Coût de revient des ventes	(1 001,7)	0,5	-	-	-	-	(1 001,2)
Marge brute	362,3	0,5	-	-	-	-	362,8
Autres produits opérationnels	16,9	-	(0,1)	-	-	-	16,8
Frais commerciaux	(163,2)	(0,6)	-	-	-	-	(163,8)
Frais de recherche et de développement	(19,6)	0,4	-	-	-	-	(19,2)
Frais généraux et administratifs	(103,7)	0,8	0,3	-	11,9	0,3	(90,4)
Autres charges opérationnelles	(156,4)	0,4	-	0,3	-	150,0	(5,7)
Résultat d'exploitation (EBIT)	(63,7)	1,5	0,2	0,3	11,9	150,3	100,5
Dépréciation et amortissements	60,1	-	(0,3)	-	-	-	59,8
EBITDA	(3,6)	1,5	(0,1)	0,3	11,9	150,3	160,3

(1) L'ajustement de 150 millions d'euros est relatif à la provision comptabilisée dans le cadre de la procédure devant l'Autorité de la concurrence française.

3.2 Information sectorielle

Par secteur opérationnel

Janvier - Juin 2018 (en millions d'euros)	Revêtements de sol			Surfaces sportives	Frais centraux	Groupe
	EMEA	Amérique du Nord	CEI, APAC et Amérique latine			
Chiffre d'affaires net	464,3	378,3	261,7	213,0	-	1 317,3
Marge brute	135,1	99,4	48,6	38,4	(0,0)	321,5
% du chiffre d'affaires net	29,1 %	26,3 %	18,6 %	18,0 %		24,4 %
EBITDA ajusté	57,1	35,5	31,1	13,9	(21,5)	116,1
% du chiffre d'affaires net	12,3 %	9,4 %	11,9 %	6,5 %		8,8 %
Ajustements	(1,4)	(0,2)	(0,1)	(1,0)	(5,9)	(8,6)
EBITDA	55,7	35,3	31,0	12,9	(27,4)	107,5
% du chiffre d'affaires net	12,0 %	9,3 %	11,8 %	6,1 %		8,2 %
EBIT	33,0	15,0	12,2	3,4	(15,2)	48,4
% du chiffre d'affaires net	7,1 %	4,0 %	4,7 %	1,6 %		3,7 %
Investissements courants	16,8	13,5	8,9	5,7	5,5	50,4

Janvier - Juin 2017 (en millions d'euros)	Revêtements de sol			Surfaces sportives	Frais centraux	Groupe
	EMEA	Amérique du Nord	CEI, APAC et Amérique latine			
Chiffre d'affaires net	481,3	412,7	275,7	194,3	-	1 364,0
Marge brute	146,5	122,2	58,6	35,6	(0,6)	362,3
% du chiffre d'affaires net	30,4 %	29,6 %	21,3 %	18,3 %		26,6 %
EBITDA ajusté	68,5	51,7	40,2	23,0	(23,1)	160,3
% du chiffre d'affaires net	14,2 %	12,5 %	14,6 %	11,9 %		11,8 %
Ajustements ⁽¹⁾	(151,5)	(0,3)	(0,1)	(0,0)	(12,0)	(163,9)
EBITDA	(83,0)	51,4	40,1	23,0	(35,1)	(3,6)
% du chiffre d'affaires net	(17,3) %	12,5 %	14,5 %	11,9 %		(0,3) %
EBIT	(98,0)	13,6	21,4	13,6	(14,3)	(63,7)
% du chiffre d'affaires net	(20,4) %	3,3 %	7,7 %	7,0 %		(4,7) %
Investissements courants	14,2	11,4	5,0	8,8	5,5	44,9

(1) EMEA : comprend l'ajustement de 150 millions d'euros comptabilisés dans le cadre de la procédure devant l'Autorité de la concurrence française. (Cf. Note 1.3).

3.3 Évolution du fond de roulement

Compte tenu des effets de saisonnalité, l'activité est plus soutenue pendant les deuxième et troisième trimestres de l'année, en comparaison avec les premier et dernier trimestres. Il en résulte une augmentation mécanique des comptes clients et fournisseurs au 30 juin, relatifs à l'activité du second trimestre. Les stocks sont également habituellement plus élevés à fin juin en prévision du pic d'activité intervenant lors du troisième trimestre.

3.4 Cash-flow opérationnel net

Le cash-flow opérationnel net est un indicateur de performance utilisé par le Groupe.

Il se définit de la façon suivante :

- > trésorerie liée à l'exploitation moins les investissements courants ;
- > les investissements courants sont définis comme les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exclusion de la construction des nouvelles usines ou de sites de distribution et des acquisitions de sociétés ou d'activités.

(en millions d'euros)	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Trésorerie liée à l'exploitation	(11,6)	23,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(52,3)	(45,5)
Retraitement des investissements non courants	1,9	0,6
Cash-flow opérationnel net	(62,0)	(21,5)

Note 4 > Avantages du personnel

Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires

Conformément aux lois et pratiques dans chaque pays où le Groupe opère, le Groupe participe à des régimes de retraite, de santé et autres plans à long terme (jubilés) et d'indemnités de retraite ou de fin de carrière pour les employés éligibles, anciens employés, retraités et leurs bénéficiaires remplissant les conditions requises.

Les montants reconnus dans l'état de la situation financière au 30 juin 2018 sont généralement déterminés en ajustant la valeur nette comptable à l'ouverture des droits accumulés, des frais d'intérêts, des gains et pertes actuariels et des cotisations au plan en fonction des montants estimés en 2017 pour 2018. Cependant, si des changements matériels surviennent, comme par exemple des changements significatifs des conditions de marché, le montant des provisions pour retraites et assimilés et la valeur des plans sont ajustés au 30 juin 2018 via l'utilisation des tests de sensibilité.

Hypothèses

La comptabilisation des valeurs actuarielles repose sur les taux d'intérêt à long terme, les prévisions d'augmentations futures des salaires et les taux d'inflation. Les principales hypothèses sont présentées ci-dessous :

	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Retraites	Autres engagements sociaux	Retraites	Autres engagements sociaux
Taux d'actualisation	3,24 %		3,06 %	
Incluant :				
États-Unis	4,25 %	4,25 %	3,75 %	3,75 %
Allemagne	1,50 %		1,50 %	
Suède	2,50 %		2,75 %	
Royaume-Uni	2,75 %		2,40 %	
Canada	3,75 %		3,75 %	
Taux d'augmentation des salaires	2,87 %		2,87 %	
Inflation	2,40 %		2,40 %	

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- > États-Unis : iBoxx \$ 15+ year AA ;
- > zone euro : iBoxx € Corporate AA 10+ ;
- > Suède : obligations de sociétés suédoises ;
- > Royaume-Uni : iBoxx £ 15+ year AA ;
- > Canada : obligations canadiennes AA « Mercer Yield Curve Canada ».

Variation du passif net porté au bilan (en millions d'euros)	30 juin 2018			31 décembre 2017		
	Retraites	Autres engagements sociaux	Total	Retraites	Autres engagements sociaux	Total
Passif (actif) net à l'ouverture	133,4	2,0	135,4	145,6	8,5	154,1
Charge (produit) net figurant au compte de résultat	4,2	0,0	4,2	9,5	(5,6)	3,9
Montants comptabilisés dans le résultat global pendant l'exercice	(1,3)	(0,1)	(1,4)	(7,3)	(0,3)	(7,6)
Effet des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Cotisations employeurs	(1,9)	-	(1,9)	(4,7)	-	(4,7)
Prestations payées par la société	(2,5)	(0,2)	(2,7)	(4,8)	(0,1)	(4,9)
Variations de change	(1,1)	0,0	(1,1)	(4,9)	(0,5)	(5,4)
Passif (actif) net à la clôture	130,8	1,7	132,5	133,4	2,0	135,4

Note 5 > Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Écart d'acquisition (*goodwill*)

L'évolution du *goodwill* peut être analysée comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Valeur nette comptable en début de période	510,5	550,4
<i>Goodwill</i> sur acquisitions de la période	7,4	0,5
Ajustement à la comptabilisation initiale du <i>goodwill</i>	-	-
Impact des effets de change	7,8	(40,4)
Valeur nette comptable en fin de période	525,7	510,5

La variation s'explique principalement par un impact change lié à l'évolution de la parité entre l'euro et le dollar américain et à l'acquisition des actifs de Grassman.

Durant le premier semestre 2018, les dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs se sont élevées à 59,1 millions d'euros (au 1^{er} semestre 2017 : 60,1 millions d'euros).

La variation restante des actifs correspond principalement aux impacts des écarts de conversion pour 1.3 millions d'euros.

5.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les investissements courants sont définis comme les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exclusion de la construction des usines et des acquisitions de sociétés ou d'activités.

Durant le premier semestre 2018, le Groupe a immobilisé dans le cadre de ses investissements courants un montant total de 50,4 millions d'euros (au 1^{er} semestre 2017 : 44,9 millions d'euros).

Des cessions d'actifs ont été réalisées au cours du premier semestre 2018 pour un montant de 0,8 million d'euros (au 1^{er} semestre 2017 : 0,6 million d'euros).

5.3 Dépréciation d'actifs

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé au 30 juin 2018

Les tests de valeur des *goodwills* et autres immobilisations incorporelles seront réalisés de manière systématique au deuxième semestre.

Note 6 > Provisions

6.1 Provisions

L'évolution des provisions peut être analysée comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2017	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Transfert	Impact de change	30 juin 2018
Provisions pour garanties	3,7	0,3	(0,5)	-	-	0,0	3,5
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	0,0	-
Provisions pour réclamations & litiges	2,9	0,0	(0,7)	-	-	(0,1)	2,1
Autres provisions	5,2	-	(0,4)	-	-	-	4,8
Provisions pour impôt complémentaire	1,2	0,0	(0,0)	-	-	0,0	1,2
Provisions financières	36,7	-	(1,9)	-	-	1,0	35,8
Total Long Terme	49,7	0,3	(3,5)	-	-	0,9	47,4
Provisions pour garanties	19,1	1,7	(2,6)	-	(1,0)	0,3	17,5
Provisions pour restructuration	2,0	0,3	(0,4)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	1,9
Provisions pour réclamations & litiges	8,1	4,7	(1,7)	0,0	0,8	0,1	12,0
Autres provisions	0,2	0,1	(0,1)	-	-	(0,0)	0,2
Total Court Terme	29,4	6,8	(4,8)	0,0	(0,2)	0,4	31,6
Total des provisions	79,1	7,1	(8,3)	0,0	(0,2)	1,3	79,0

6.2 Passifs éventuels

En 2018, aucun changement important n'est survenu dans les garanties accordées par Tarkett à des tierces parties.

Litige amiante

Aux États-Unis, le Groupe fait l'objet de recours judiciaires par des tiers relatifs à des préjudices corporels liés à l'amiante. Les coûts anticipés des poursuites en cours ou à venir sont couverts par les assurances du Groupe, par des garanties de passif accordées par des tiers, et par des provisions que la Direction, sur la base des conseils et informations fournis par ses avocats, considère comme suffisantes.

Note 7 > Financements et instruments financiers

7.1 Résultat financier

(en millions d'euros)	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Intérêts sur les prêts et sur les équivalents de trésorerie	0,3	0,5
Autres produits financiers	0,1	0,2
Total produits financiers	0,4	0,7
Intérêts sur dettes financières	(6,3)	(4,7)
Crédit-bail	(0,1)	(0,1)
Frais de commissions sur dettes et services financiers	(1,5)	(2,3)
Frais de souscription d'emprunts et de renégociation de la dette	(0,5)	(0,5)
Charges financières d'actualisation sur retraites et assimilés	(2,2)	(2,4)
Pertes et gains de change	(1,1)	(2,1)
Pertes de valeur sur actifs financiers	(0,0)	(0,1)
Variation de valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette	(0,4)	(0,6)
Autres charges financières	(0,0)	(0,1)
Total charges financières	(12,1)	(12,9)
Résultat financier	(11,7)	(12,2)

7.2 Endettement net – emprunts et dettes portant intérêts

7.2.1 Endettement Net

(en millions d'euros)	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	À long terme	À court terme	À long terme	À court terme
Emprunts bancaires non garantis	87,2	2,3	-	3,2
Émissions d'obligations non garanties	593,9	-	591,3	-
Autres emprunts non garantis	0,1	0,1	0,2	0,1
Découverts bancaires non garantis	-	6,3	-	8,1
Obligations de crédit-bail	2,3	0,7	2,6	1,0
Emprunts et dettes portant intérêts	683,5	9,4	594,1	12,4
Total des emprunts et dettes portant intérêts	692,9		606,5	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(98,7)		(114,7)	
Endettement net	594,2		491,8	

La croissance de l'endettement net depuis le 31 décembre 2017 s'explique par la saisonnalité de l'activité, dont la conséquence est une expansion du besoin en fonds de roulement au premier semestre qui se résorbe au second semestre.

L'ensemble des emprunts bancaires est non garanti, à l'exception de la ligne de cession de créances, et comprend principalement :

- > un « Schuldschein » de 252,5 millions d'euros et 50,0 millions de US dollars conclu le 13 avril 2017 et arrivant à échéance

en avril 2024 pour 150,5 millions d'euros et en avril 2022 pour le reste ;

- > un « Schuldschein » de 250,0 millions d'euros et 56,5 millions de US dollars conclu le 21 juin 2016 et arrivant à échéance en juin 2023 pour 126,0 millions d'euros et en juin 2021 pour le reste ;
- > un crédit syndiqué renouvelable multidevises d'une capacité de 650,0 millions d'euros souscrit en juin 2015, échéant

en juin 2020, et qui au 30 juin 2018 est utilisé à hauteur de 81,5 millions d'euros ;

- une ligne de cession de créances de droits français, allemand et espagnol de 50,0 millions d'euros venant à échéance le 31 décembre 2018, et qui au 30 juin 2018 n'est pas utilisée.

Les principaux engagements juridiques et financiers du crédit syndiqué renouvelable et des contrats de « Schuldschein » sont analogues.

7.2.2 Détails des prêts et emprunts

30 juin 2018 <i>(en millions d'euros)</i>	Devise de tirage	Taux d'intérêt	Total	12 mois ou moins jusqu'au 30/06/2019	2 ans jusqu'au 30/06/2020	3 à 5 ans jusqu'au 30/06/2023	Plus de 5 ans
Emprunts non garantis							
Emprunts à Terme Europe	EUR	0,40 %	2,3	2,3	-	-	-
Lignes de Crédit renouvelable Europe	USD	2,69 %	81,5	-	81,5	-	-
Autres emprunts bancaires	RMB	5,70 %	5,7	-	1,5	4,2	-
Sous total Emprunts bancaires			89,5	2,3	83,0	4,2	-
Placement Privé Europe	EUR	1,15 % – 1,722 %	502,5	-	-	352,0	150,5
Placement Privé Europe	USD	3,96 % – 4,08 %	91,4	-	-	91,4	-
Autres emprunts		0,25 %	0,2	0,1	0,1	-	-
Découverts bancaires			6,3	6,3	-	-	-
Obligations de crédit-bail			3,0	0,7	0,9	0,9	0,5
Emprunts portant intérêts			692,9	9,4	84,0	448,5	151,0

31 décembre 2017 <i>(en millions d'euros)</i>	Devise de tirage	Taux d'intérêt	Total	12 mois ou moins jusqu'au 31/12/2018	2 ans jusqu'au 31/12/2019	3 à 5 ans jusqu'au 31/12/2022	Plus de 5 ans
Emprunts non garantis							
Emprunts à Terme Europe	EUR	0,40 %	2,3	2,3	-	-	-
Autres emprunts bancaires	EUR-BRL	25,56 %	0,9	0,9	-	-	-
Sous total Emprunts bancaires			3,2	3,2	-	-	-
Placement Privé Europe	EUR	1,15 % – 1,722 %	502,5	-	-	502,5	-
Placement Privé Europe	USD	2,96 % – 3,39 %	88,8	-	-	88,8	-
Autres emprunts		0,25 %	0,3	0,1	0,1	0,1	-
Découverts bancaires			8,1	8,1	-	-	-
Obligations de crédit-bail			3,6	1,0	1,0	1,1	0,5
Emprunts portant intérêts			606,5	12,4	1,1	592,5	0,5

7.2.3 Engagements sur ratios financiers

Les crédits mentionnés ci-dessus contiennent des engagements contractuels (covenants) à respecter par les sociétés emprunteuses, parmi lesquels des ratios financiers : le ratio dette nette/EBITDA ajusté qui ne doit pas excéder 3,0 et le ratio EBIT/Intérêts nets qui ne doit pas être inférieur à 2,5.

Le Groupe respecte l'ensemble de ses engagements bancaires contractuels au 30 juin 2018, ainsi que les engagements sur ratios financiers comme détaillé ci-dessous :

Endettement net/EBITDA ajusté (en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Endettement net	594,2	491,8
EBITDA ajusté des 12 derniers mois	270,9	315,1
Ratio ⁽¹⁾	2,2	1,6

(1) Doit être inférieur à 3,0.

EBIT ajusté/Intérêts nets (en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
EBIT ajusté des 12 derniers mois	153,8	196,3
Intérêts nets des 12 derniers mois	11,2	9,5
Ratio ⁽²⁾	13,7	20,7

(2) Doit être supérieur à 2,5.

7.2.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les niveaux de juste valeur des actifs et passifs financiers restent identiques par rapport au 31 décembre 2017.

30 juin 2018	Catégorie juste valeur	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur des instruments dérivés de couverture	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs financiers non courants	Niveau 2	7,6	-	22,6	-	30,2	30,2
Autres actifs financiers courants	Niveau 2	-	-	-	2,9	2,9	2,9
Créances clients		470,0	-	-	-	470,0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	-	-	98,7	-	98,7	98,7
Prêts et emprunts	Niveau 2	-	692,9	-	-	692,9	692,9
Autres dettes financières non courantes	Niveau 2	-	0,5	-	-	0,5	0,5
Autres dettes financières courantes	Niveau 2	-	40,8	-	2,0	42,8	42,8
Fournisseurs		-	367,2	-	-	367,2	-

31 décembre 2017	Catégorie juste valeur	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur des instruments dérivés de couverture	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs financiers non courants	Niveau 2	9,3	-	22,3	-	31,6	31,6
Autres actifs financiers courants	Niveau 2	-	0,1	0,1	0,7	0,9	0,9
Créances clients		356,2	-	-	-	356,2	356,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	-	-	114,7	-	114,7	-
Prêts et emprunts	Niveau 2	-	606,5	-	-	606,5	606,5
Autres dettes financières non courantes	Niveau 2	-	0,5	-	-	0,5	0,5
Autres dettes financières courantes	Niveau 2	-	7,0	-	-	7,0	7,0
Fournisseurs		-	288,9	-	-	288,9	-

7.2.5 Gestion des risques financiers

Les objectifs et les règles du Groupe en termes de gestion des risques financiers (risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité) sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2017.

Note 8 > Impôt sur le résultat

8.1 Charge d'impôt

(en millions d'euros)	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Impôt courant	(10,7)	(13,8)
Impôt différé	2,7	(9,1)
Impôt sur le résultat	(8,0)	(22,9)

La charge d'impôt théorique, déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés français de 32 % pour 2018 et 34,43 % pour 2017, est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

(en millions d'euros)	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Résultat des activités poursuivies avant impôt (a)	37,1	(74,6)
Résultat des sociétés mises en équivalence (b)	0,4	1,3
Résultat des activités intégrées globalement avant impôt (a-b)	36,7	(75,9)
Impôt théorique au taux français	(11,7)	26,1
Impact de :		
Imposition des sociétés étrangères à des taux différents	4,0	6,0
Effets de change sur actifs non monétaires	(1,3)	(1,7)
Variations des impôts différés non reconnus	1,3	1,8
Différences permanentes	(1,3)	(2,8)
Autre différence permanente ⁽¹⁾	-	(51,6)
Taxes relatives aux dividendes (Retenues à la source, contribution de 3 %)	-	(1,5)
Autres éléments	1,0	0,8
Impôt sur le résultat comptabilisé	(8,0)	(22,9)
Taux effectif	21,9 %	- 30,1 %

(1) Concerne en 2017 exclusivement la provision comptabilisée dans le cadre de la procédure devant l'Autorité de la concurrence française.

Sans la provision comptabilisée au 30 juin 2017 dans le cadre de la procédure devant l'Autorité de la concurrence française, le taux d'impôt effectif aurait été de 30,9 % au 30 juin 2017.

Différences entre les taux d'imposition locaux et français

Les principaux pays contributeurs sont la Russie avec un taux d'impôt local de 20 %, la Suède avec un taux d'impôt local de 22 %, et les États-Unis avec un taux d'impôt local de 21 %.

Effet de change sur actifs non monétaires

La charge d'impôt différé de (1,3) millions d'euros est due à l'écart de change sur les actifs et passifs non monétaires des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie locale. Cette charge est requise par les normes IFRS, même si la base fiscale réévaluée ne générera pas d'obligation fiscale dans le futur.

Note 9 > Capitaux propres et résultat par action

9.1 Capital social

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Capital social (en euros)	318 613 480	318 613 480
Nombre d'actions	63 722 696	63 722 696
Valeur nominale (en euros)	5,0	5,0

9.2 Résultat par action et dividendes

Nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période (résultat de base)

(en milliers d'actions)	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période	63 723	63 723
Nombre moyen d'actions propres détenues par Tarkett au cours de la période	(558)	(399)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période (résultat de base)	63 165	63 324

Résultat de base par action

Le résultat de base par action au 30 juin 2018 est calculé sur la base du résultat net du Groupe et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (et après déduction du nombre moyen pondéré d'actions propres).

	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de Tarkett (en millions d'euros)	28,7	(97,9)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période (résultat de base)	63 165	63 324
Résultat de base par action (en euros)	0,45	(1,55)

Nombre moyen pondéré d'actions à la fin de la période (résultat dilué)

(en milliers d'actions)	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période	63 723	63 723
Nombre d'actions propres détenues par Tarkett au cours de la période	(558)	(399)
Impact des plans d'attribution d'actions gratuites	482 ⁽¹⁾	382 ⁽¹⁾
Nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période (résultat dilué)	63 647	63 706

(1) Les plans d'attribution d'actions gratuites prévoient uniquement l'attribution d'actions existantes, sans émission d'actions nouvelles.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au 30 juin 2018 est calculé sur la base du résultat net du Groupe et du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période et du nombre d'actions potentielles à émettre (et après déduction du nombre moyen pondéré d'actions propres).

	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de Tarkett (en millions d'euros)	28,7	(97,9)
Nombre moyen pondéré au cours de la période (résultat dilué)	63 647	63 706
Résultat dilué par action (en euros)	0,45	(1,54)

Dividendes

Tarkett a versé un dividende de 0,60 euro par action à ses actionnaires à la date du 5 juillet 2018 conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018. En 2017, le Groupe avait versé un dividende de 0,60 euro par action.

Note 10 > Parties liées

Conformément à la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées », le Groupe a identifié les parties liées suivantes :

1. Les coentreprises ;
2. Le principal actionnaire du Groupe, la Société Investissement Deconinck (« SID ») ;
3. Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance de Tarkett.

Les transactions de la période avec les coentreprises et les principaux actionnaires du Groupe sont détaillées ci-dessous :

10.1 Coentreprises

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées en intégration globale sont éliminées.

Les opérations avec les entreprises associées et les entités détenues conjointement sont conclues aux conditions normales du marché.

Le Groupe possède une coentreprise : Laminate Park GmbH & Co KG en Allemagne détenue conjointement avec la société Sonae.

Les opérations du Groupe avec ses coentreprises se résument comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Janvier - Juin 2018	Janvier - Juin 2017
Coentreprises		
Vente de biens à Tarkett	12,3	12,6
Achat de biens à Tarkett	(0,7)	(0,5)
Achat de services à Tarkett	7,5	9,2

10.2 Les principaux actionnaires

La Société Investissement Deconinck détient 50.18 % du capital de Tarkett et, à ce titre, contrôle et coordonne les activités du Groupe.

Au 30 juin 2018, SID a facturé un total de 150 000 euros au titre de la convention d'assistance et d'animation.

Tarkett est contractuellement liée à SID par un contrat de prestations de services sur la base forfaitaire d'un montant de 55 000 euros.

Au 30 juin 2018, Tarkett a facturé un total de 27 500 euros à SID au titre de prestations de service.

10.3 Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance

Néant.

Note 11 > Événements postérieurs à la clôture

Au 1^{er} juillet 2018, le groupe Tarkett, par l'intermédiaire de sa filiale FieldTurf Tarkett USA Holdings Inc., a acquis la société Tennis and Track Company, société localisée aux États-Unis.

2. Rapport des commissaires aux comptes



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense
France

Tarkett

**Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2018**

Période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

Tarkett

Tour Initiale - 1, Terrasse Bellini - 92919 Paris La Défense

Ce rapport contient 3 pages

Référence : RL-183-02



KPMG Audit
 Tour EQHO
 2 Avenue Gambetta
 CS 60055
 92066 Paris la Défense Cedex
 France



Mazars
 61, rue Henri Regnault
 92075 Paris La Défense
 France

Tarkett

Siège social : Tour Initiale - 1, Terrasse Bellini - 92919 Paris La Défense
 Capital social : € 318 613 480

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Tarkett, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.2.1. Déclaration de conformité et référentiel applicable » de l'annexe



Tarkett
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'information
 financière semestrielle 2018*
 25 juillet 2018

aux comptes semestriels consolidés résumés, qui expose les impacts de la première application au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » et de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 25 juillet 2018

KPMG Audit
 Département de KPMG S.A.

Mazars

Philippe Grandclerc
 Associé

Renaud Laggiard
 Associé

Juliette Decoux
 Associée

Eric Schwaller
 Associé

Tarkett

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 318 613 480 euros

Siège social : Tour Initiale – 1 Terrasse Bellini – 92919 Paris La Défense

352 849 327 RCS Nanterre

Création et réalisation : Agence Marc Praquin

